
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 30 OCT 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 19.0426 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel de recrutement de dix (10) élèves Ingénieurs Géomètres, session 2019.

Ce sont :

INGÉNIEURS GÉOMÈTRES

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1	BELEM YACOUBA	237143	22/04/87
2	DABILGOU SIBIRI SAMUEL	92681	31/12/81
3	GOUMBANE MOUSTAPHA	211932	31/12/82
4	KABORE PIERRE	248100	31/12/88
5	NIKIEMA HAMIDOU	241348	31/12/85
6	PORGO ADAMA	237148	10/06/85
7	SANDAMBA SONGUIYAMINI BIENVENUE	248088	20/04/90
8	TRAORE ANGE CEDRIC	241363	08/03/88
9	TRAORE DJAKARIA	241052	28/02/79
10	ZOUNGRANA SAGOLGO EMMANUEL	98232	15/09/80

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

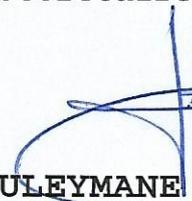
INGÉNIEURS GÉOMÈTRES

Par ailleurs, les candidats déclarés admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément aux communiqués d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

L'admission ne sera effective qu'après la validation du dossier.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


SOULEYMANE LENGANE

